

18h précises, grande salle de la Veyrière

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MAI 2025
VEYRIER - DU - LAC (Grand Annecy) ET VOUS :
POSSIBLE, SOUHAITABLE, FAISABLE



DEPUIS 1987



AGENDA DE LA REUNION du 16/05/2025

- **18h: Partie statutaire publique, présentations et temps d'échange
« Veyrier-du-Lac, Grand Annecy et vous: possible, souhaitable, faisable»**
- **19h20: Cocktail dinatoire - poursuite des discussions**

Toutes les infos sur www.bienvivreaveyrier.org
et d'autres sur <https://bienvivreaveyrier.blogspot.com>

Assemblée Générale BVV: Ordre du jour statutaire

- 1) Approbation formelle du PV de l'AGO du 5 juillet 2024 et vote
- 2) Rapport moral du Président¹ : présentation et approbation
- 3) Rapport d'activités ①: présentation et approbation
- 4) Rapport financier du Trésorier ② : présentation et approbation
- 5) Cotisations 2026 : montants et vote
- 6) Renouvellement du Conseil d'Administration: candidats et votes
- 7) Questions diverses

① « 2 en 1 » pour §2 et §3. Document envoyé aux adhérents le 9/05/2025 et disponible pour tous à l'entrée de la salle consulaire.

② distribué à l'accueil

1) Approbation du PV de l'AGO du 12/05/2023

- Envoyé aux adhérents par courriel (Réf. OL-12/09/2024) bienvivreaveyrier@gmail.com le 19/09/2024 ou courrier. <https://www.bienvivreaveyrier.org> ,

- Ainsi que:
 - Rapport moral du Président (OL)
 - Rapport d'activité du vice-président (CS)
 - Rapport financier du trésorier (JCS)
 - Diaporama des présentations en séance

→ Votes



OL-12/09/2024

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2024

Veyrier-du-Lac : passé, présent, avenir. Enjeux et vœux



Convoquée le 12 mai 2024 à 18h (à la Veyrière), envoi du formulaire de pouvoir et des invitations le 13 juin 2024, rappel de l'ODJ avec indication du changement de lieu le 27 juin. Annonces relayées par le Dauphiné Libéré le 2 juillet et « la Tourmette - rive Est » le 3 juillet 2024.

1° Adhérents présents ou représentés : 52

cf. Listes d'émargement et pouvoirs.

2° Invités présents (16):

Madame la Maire, Vanessa Bruno, Claire Rigal, maire adjointe, Katayoun Vacheron, conseillère municipale, Philippe Abrahami, 1^{er} adjoint, Sylvie Aussevat, Présidente Bibliothèques pour tous, Michel Demoustier (Président Vivre au Village- Talloires), Thierry Portafaix (VAV-Talloires), Gille Miège (Menthon notre village), Noelle Deraill (Présidente Tram2Savoie), Jean Claude Carquoz (Tram2Savoie), Michel Guillaneux (Annecy- le -Vieux), Bernard Premat (Veyrier-Patrimoine), Jean-Marc et Isabelle Dusserre, Frédéric Aussevat, Sylvain Leroux...(liste non exhaustive).

Excusés : Martial Saddier, Président du Conseil Départemental, Olivier Trimbur, Maire de Bluffy, Véronique Riotton, députée sortante¹, Marcel Cattaneo, Conseiller Départemental .

Olivier Labasse ouvre la séance en soulignant la particularité de la réunion de 2024 : elle se positionne entre les 2 tours des élections législatives et se tient, de ce fait, à l'invitation de Madame la Maire et de son 1^{er} adjoint, en salle consulaire de la Maire en présence de nombreux adjoints en relation aux

¹ Le code électoral n'autorise pas la participation des candidats. (Réelue /Ndlr).

An aerial photograph of a valley with a large lake in the center. The valley is surrounded by mountains, and there are small towns or villages scattered throughout. The sky is blue with some clouds. The text is overlaid on the image.

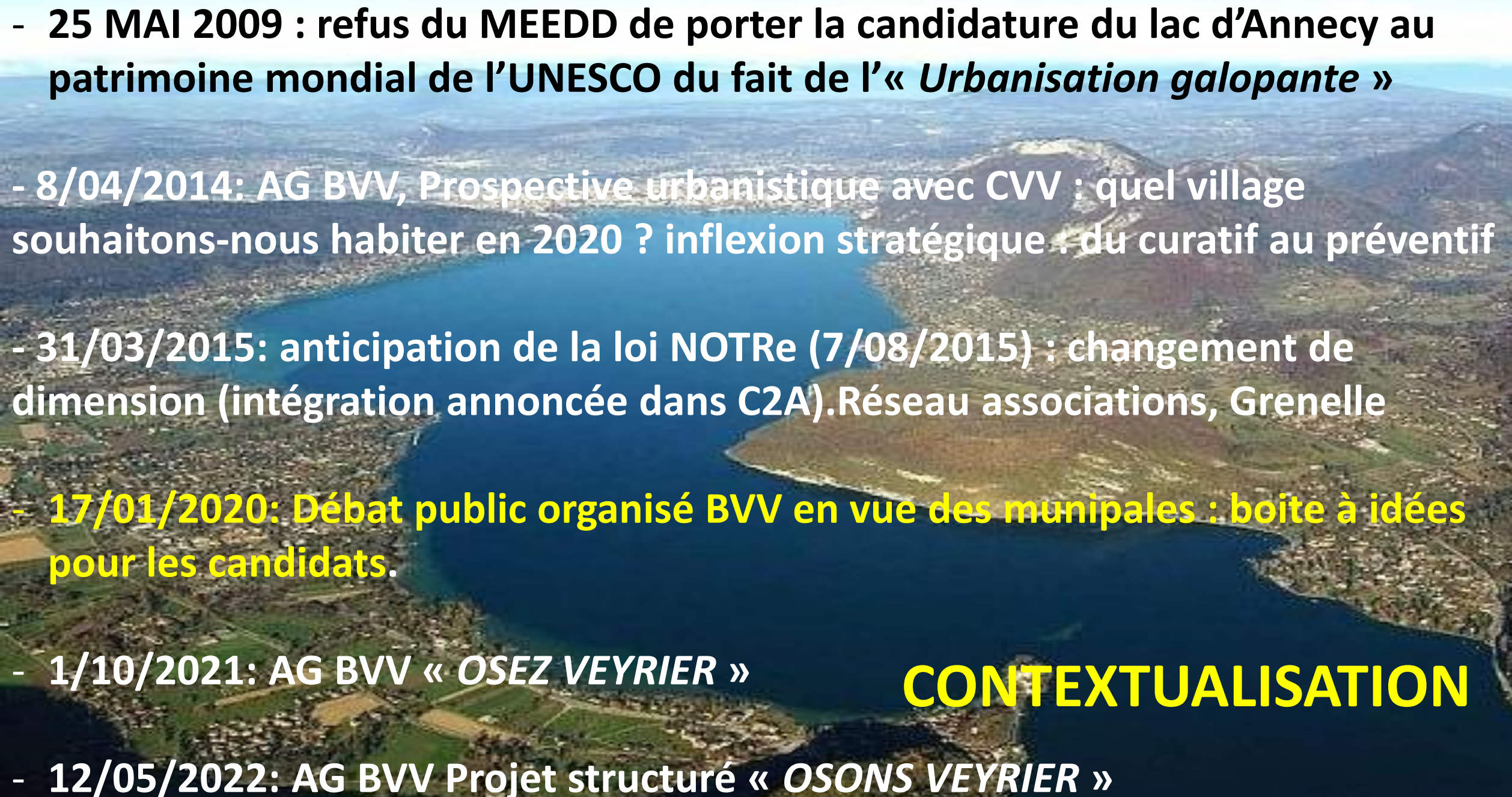
2) Rapport moral du président

« THINK GLOBAL, ACT LOCAL »

Résumé du texte envoyé 9 mai 2025

+

« *ECOUTE SURTOUT CEUX QUI NE SONT PAS DE TON AVIS* »

- 
- 25 MAI 2009 : refus du MEEDD de porter la candidature du lac d'Annecy au patrimoine mondial de l'UNESCO du fait de l'« *Urbanisation galopante* »
 - 8/04/2014: AG BVV, Prospective urbanistique avec CVV : quel village souhaitons-nous habiter en 2020 ? inflexion stratégique : du curatif au préventif
 - 31/03/2015: anticipation de la loi NOTRe (7/08/2015) : changement de dimension (intégration annoncée dans C2A). Réseau associations, Grenelle
 - 17/01/2020: **Débat public organisé BVV en vue des municipales : boîte à idées pour les candidats.**
 - 1/10/2021: AG BVV « *OSEZ VEYRIER* »
 - 12/05/2022: AG BVV Projet structuré « *OSONS VEYRIER* »

CONTEXTUALISATION



PROSPECTIVE 2022 .. UNE VISION,
Des Propositions , des recommandations, des critiques

Une association de propositions

REDONNER SON CENTRE ET SON IDENTITE AU VILLAGE



Etudes pré-opérationnelles de BVV diffusées

- **Réhabilitation du Presbytère de 1456, pièce maitresse de la culture en cœur de village (10/02/2022)**
- **Presbytère: Considérations historiques et spatiales (20/02/2022)**
- **Presbytère : note architecturale complémentaire (22/02/2022)**
- **Aménagements piétonniers de l'axe principal: route d'Annecy et rue de la Tournette; recommandations opérationnelles (15/09/2022)**
- **Aménagements de la route panoramique de la Corniche et de la Ravoire (18/11/2022)**
- **Criticité du stationnement en centre village et en été: recommandations proportionnées (10/04/2023) + bonus**
- **Chemins de desserte dans le village: 44 itinéraires piétonniers (25/11/2023)**
- **Cahier des charges presbytère pour concours architectes (27/01/2025)**



LE PRESBYTERE, depuis 1456
PIECE MAITRESSE DE LA CULTURE A VEYRIER-DU-LAC



O.L/RS - 15/09/2022

Veyrier-du Lac 2023 : une politique de mobilité globale rive Est et un plan de circulation apaisé pour les habitants

NOTE 2- AMENAGEMENTS DE L'AXE PRINCIPAL ROUTE D'ANNECY - RUE DE LA TOURNETTE

RECOMMANDATIONS OPERATIONNELLES POUR LE CENTRE BOURG



Si nous sommes de plus en plus nombreux à nous plaindre des flux de circulation sur la rive Est et dans le village de Veyrier-du-Lac, devenant « invivable » (sic) pour les riverains des trois axes Nord-Sud à certaines heures et certains jours, en particulier en été ou en saison de sports d'hiver¹, rien, ou presque, n'a été fait en centre bourg depuis 3 mandatures pour la sécurité des piétons qui sont très exposés sur l'axe principal entre le rond-point des Pérouzes et la bifurcation RD 909/909a. Si ce n'est le passage de 50km/h à 30km/h de la vitesse autorisée grâce à l'initiative menée, il y a quelques années, par BVV auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, après un rejet municipal.

L'absence de trottoirs ou leur étroitesse route d'Annecy et rue de la Tournette n'est plus acceptable alors que sont possibles les aménagements les rendant praticables pour le passage des enfants en poussette, des scolaires, des personnes âgées, sécurisant la fréquentation des services, des commerces, de la poste, de la Cinémathèque, des arrêts de bus, de l'OT.

En « rendant la rue aux piétons » sur 850m et le village à ses habitants, les aménagements recommandés favoriseront le **changement modal** vers la marche à pied, le développement du lien

¹ 22072 véhicules en jour de pointe sur la RD 909 à Veyrier-du-Lac, 13 557 en jour moyen dont 358 poids lourds (voir les comptages dans le document de référence de 12/02/2021), auxquels s'ajoutent désormais plus de 1000 000 / an de passage de vélos (en attente chiffres 2022 à confirmer) concentrés sur les mois d'été, soit ≥ 10 000 passages /jour en saison touristique.

1

BIEN VIVRE A VEYRIER-DU-LAC (BVV), 11, clos des Barattes 74290 Veyrier-du-Lac bienvivreaveyrier@gmail.com





Trottoirs de largeur standard possibles des 2 côtés







OL-GD-JH 24/11/2022

Veyrier-du-Lac 2023 : une politique de mobilité globale rive Est et un plan de circulation apaisée pour les habitants

NOTE 3- AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LA CORNICHE

Cette note complète le document de référence du 12/02/2021 intitulé « *Veyrier-du-Lac 2021 : une politique de mobilité globale en rive Est et un plan de circulation apaisé pour les habitants* » présenté par BVV à l'équipe municipale et remis en juillet 2021 aux Présidents du CD74 et du Grand Annecy. Elle s'inscrit, à la marge, dans le projet « OSONS VEYRIER : LA RENAISSANCE D'UN VILLAGE » présenté aux Assemblées générales publiques les 1/10/2021 et 12/05/2022 (cf. www.bienvivreaveyrier.org). Elle est focalisée sur une seule des 3 « routes du haut » du réseau abordé dans le document cité et propose **10 recommandations** en prévision des travaux annoncés pour 2023.

La proposition répond aux objectifs précédemment partagés¹, applique les principes² et leviers d'actions identifiés en 2021, précise le diagnostic des problèmes à résoudre et les recommandations générales pour une circulation apaisée dans la commune.



La commune de Veyrier, 2350 habitants, est constituée d'une bande urbanisable étroite de 600m2 (en moyenne) sur 4,5km de longueur entre lac et montagne ; les voies de circulation du village, autrefois transversales pour beaucoup, se sont développées dans le corridor longitudinal avec l'amplification de l'urbanisation ; L'essor du tourisme, des aménagements ludiques des bords de lac et les modifications récentes des profils des RD 909 et RD 909a ont contribué à l'augmentation des flux de transit.

Ainsi, La rive Est « est utilisée comme un itinéraire de substitution entre Faverges et Annecy » (LOLA 2018), ou entre Genève et la Tarentaise ; quant au trafic Aravis-Annecy, il se déporte de la RD 16 et de la Voie des

¹ Préserver le cadre, la qualité de vie et la sécurité des habitants, des promeneurs et des touristes résidentiels. Sauvegarder les sites et la qualité paysagère du coteau de Veyrier entre montagne et Lac

² Priorité aux habitants, aux piétons, aux TC.



ET DE LA RAVOIRE



CRITICITE DU STATIONNEMENT EN CENTRE VILLAGE ET EN ÉTÉ A VEYRIER-DU-LAC

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION ET RECOMMANDATIONS PROPORTIONNÉES

Si nous sommes de plus en plus nombreux à nous plaindre des flux de circulation sur la rive Est et dans le village de Veyrier-du-Lac, devenant « invivable » (sic) pour les riverains des trois axes Nord-Sud à certaines heures, certains jours et particulièrement en saison estivale, le stationnement en centre bourg devient épisodiquement critique.

Phénomène amplifié par l'urbanisation, la transformation de l'habitat, l'évolution des modes de vie (nombre de voitures par foyer fiscal...), la mutation sociétale, la location en meublé touristique, l'intégration de la commune dans le Grand Annecy, sa proximité avec la ville centre et son attractivité comme aire de jeu avec ses plages gratuites.

Il y a plus de touristes en été que d'habitants sur la rive Est¹, sans compter les excursionnistes à la journée, et la surfréquentation crée des difficultés d'acceptabilité des sites et des résidents.

Veyrier est un village très ancien, avec son histoire propre, son patrimoine naturel, culturel et bâti, dont beaucoup d'habitants souhaitent qu'il ne participe pas davantage à la « disneylandisation » en marche et à l'urbanisation galopante du bassin annécien.



centre village Veyrier-du-Lac

Cette note de recommandations n° 4 résulte d'un Groupe de Travail (GT) de BVV, qui s'est réuni entre novembre 2022 et avril 2023. Elle complète, pour la problématique du stationnement, le document du 12/02/2021 intitulé « Veyrier-du-Lac 2021 : une politique de mobilité globale en rive Est et un plan de

¹ 9164 lits touristiques versus 6351 habitants.



314 places en centre bourg (inventaire BVV)

109 en périphérie (dito)

6 recommandations BVV (règles de gestion (f) des localisations x usages/destinations et des gens

(résidents, habitants, villégiateurs, tourisme quotidien, salariés ...), dont « macarons » (page 11)



Occupation du Parking de La Veyrière

note: pas de limitation le dimanche

		parking aérien limité à 2 heures Capacité: 11 places (dont 1 pour handicapés)			parking étage supérieur (niveau - 1) limité à 4 heures Capacité: 24 places (dont 1 pour handicapés)			parking étage inférieur (niveau - 2) limité à 4 heures Capacité: 32 places (dont 1 pour handicapés)			TOTAL Capacité: 67 places (dont 3 pour handicapés)		
<i>date</i>	<i>Heure</i>	places occupées	places libres	% occupation	places occupées	places libres	% occupation	places occupées	places libres	% occupation	places occupées	places libres	% occupation
mercredi 07 mai 2025	11:30 heures	1	10	9%	3	21	12%	16	16	50%	20	47	30%
jeudi 08 mai 2025	10:00 heures	2	9	18%	3	21	12%	13	19	40%	18	49	27%
jeudi 08 mai 2025	14:30 heures	2	9	18%	2	22	8%	16	16	50%	20	47	30%
vendredi 09 mai 2025	11:00 heures	3	8	27%	7	17	29%	17	15	53%	27	40	40%
vendredi 09 mai 2025	13:00 heures	1	10	9%	3	21	12%	18	14	56%	22	45	32%
vendredi 09 mai 2025	23:50 heures	1	10	9%	3	21	12%	14	18	43%	18	49	27%
samedi 10 mai 2025	13:30 heures	5	6	45%	1	23	4%	11	21	34%	17	50	25%
samedi 10 mai 2025	19:00 heures	5	6	45%	3	21	12%	13	19	40%	21	46	31%
dimanche 11 mai 2025	12:00 heures	4	7	36%	4	20	16%	12	20	37%	20	47	29%
dimanche 11 mai 2025	18:30 heures	1	10	9%	5	19	20%	10	22	31%	16	51	23%
lundi 12 mai 2025	11:00 heures	3	8	27%	10	14	41%	14	18	43%	27	40	40%
lundi 12 mai 2025	21:00 heures	0	11	0%	4	20	16%	12	20	37%	16	51	23%
mardi 13 mai 2025	07:00 heures	1	10	9%	4	20	16%	11	21	34%	16	51	23%
mardi 13 mai 2025	20:00 heures	3	8	27%	4	20	16%	8	24	25%	15	52	22%
mercredi 14 mai 2025	12:00 heures	1	10	9%	2	22	8%	8	24	25%	11	56	16%
mercredi 14 mai 2025	19:00 heures	2	9	18%	1	23	4%	7	25	21%	10	57	15%
jeudi 15 mai 2025	11:00 heures	3	8	27%	5	19	20%	14	18	43%	22	45	32%

44 chemins entre piémont, centre bourg et rives



« Raconte moi mon village »

«**PANORAMA UNIQUE AU MONDE**»

HISTOIRES DU TÉLÉPHÉRIQUE

DE VEYRIER-DU-LAC D'ANNECY



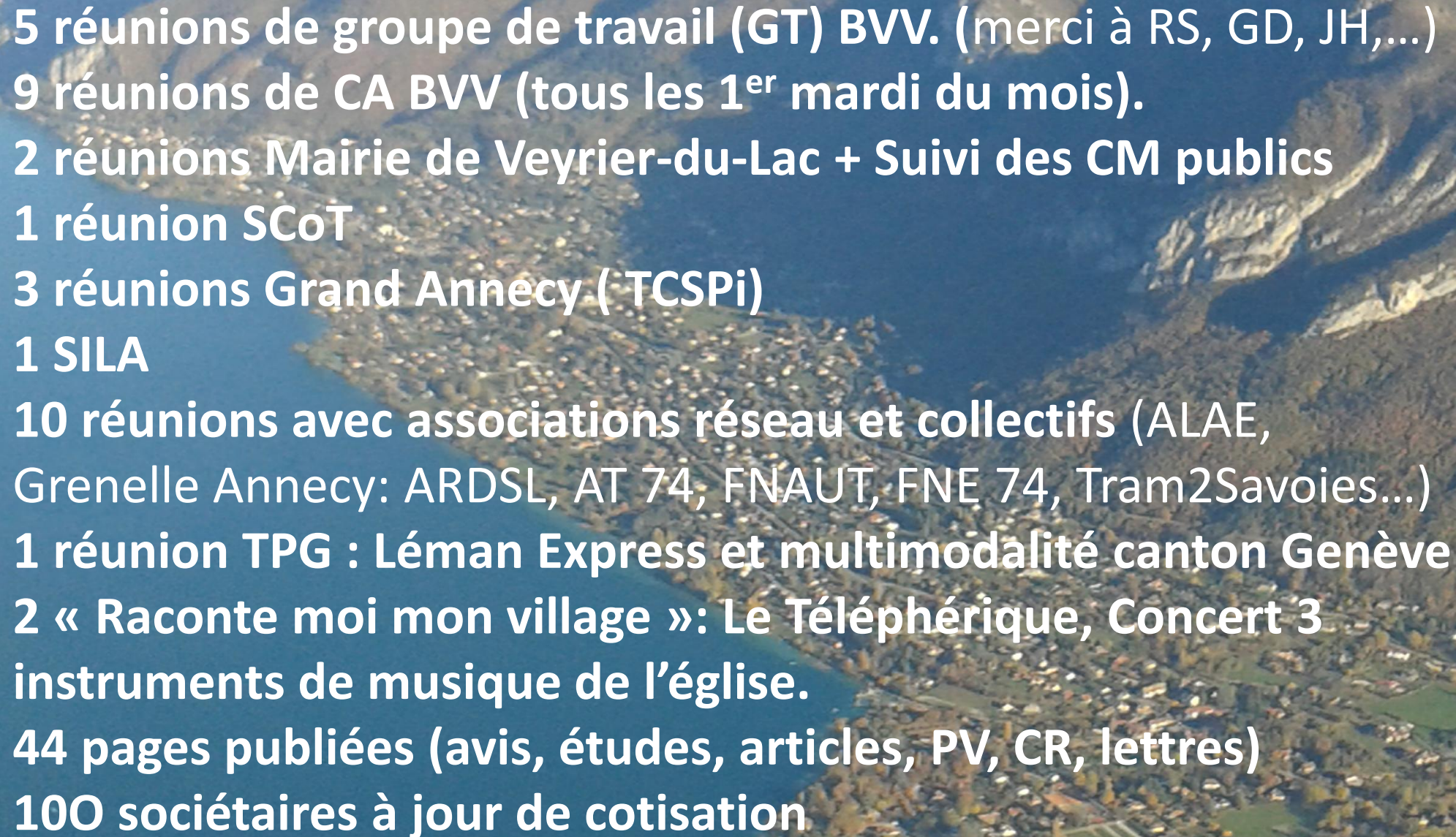
O.Labasse 20/06/2024

OL-BVV 16-05-2025

Les 3 instruments de musique de l'église: concert 6/12/2024 pour 100 enfants



3) Rapport d'activité: quelques chiffres depuis AG 5/07/2024

An aerial photograph of a town situated on a peninsula or near a large body of water, with mountains in the background. The text is overlaid on the left side of the image.

5 réunions de groupe de travail (GT) BVV. (merci à RS, GD, JH,...)
9 réunions de CA BVV (tous les 1^{er} mardi du mois).
2 réunions Mairie de Veyrier-du-Lac + Suivi des CM publics
1 réunion SCoT
3 réunions Grand Annecy (TCSPi)
1 SILA
10 réunions avec associations réseau et collectifs (ALAE, Grenelle Annecy: ARDSL, AT 74, FNAUT, FNE 74, Tram2Savoies...)
1 réunion TPG : Léman Express et multimodalité canton Genève
2 « Raconte moi mon village »: Le Téléphérique, Concert 3 instruments de musique de l'église.
44 pages publiées (avis, études, articles, PV, CR, lettres)
100 sociétaires à jour de cotisation

4) RAPPORT FINANCIER 2024 (I), Jean-Claude Secchi

Compte d'exploitation année 2024		
Produits		2 043,91
	Cotisations	1 660,00
	Interets	383,91
Charges		3 821,65
	AG, Frais de réception	899,50
	Fête Cœur de Village	400,00
	Abonnement internet	141,60
	Assurances	154,00
	Frais bancaires	133,96
	Impressions, Publications BVV	1 752,99
	Frais généraux (papeterie, timbres)	339,60
	Solde	-1 777,74 €

Nombre Adhérents 2024

100

4) RAPPORT FINANCIER 2024 (II), Jean-Claude Secchi

Bilan au 31 Décembre 2024					
ACTIF			PASSIF		
Banque		12 347,55	Fonds propres		12 347,55
Livret A	11 963,64		Réserves antérieures	14 125,29	
Intérêts 2024	383,91		solde de l'exercice	-1 777,74	
		12 347,55 €			12 347,55 €

5) Approbations des rapports et comptes: votes

- Rapport moral ?
- Rapport d'activité ?
- Rapport financier compte d'exploitation ?
- Rapport financier: affectation du résultat ?

6) MONTANTS COTISATIONS 2026 – Jean-Claude Secchi

- Propositions du CA: 2026, cotisation de base individuelle: idem 2025, inchangée pour couple (2026=2025= 2024 = 2023= 2022= 2021 = 2020= 2019 = 2018 = 2017 = 2016 = 2015= 2014= 2013) :

cotisation de base individuelle : 20 €

soutien et couple: 30€

bienfaiteur >> 30€

→ **vote**

6) Renouveau du Conseil d'Administration.

Régénération: intérêt pour la chose publique, compétences

STATUTS BVV (1987) apolitique et laïque :

- « *Préserver le cadre de vie de Veyrier-du-Lac* »
- « *Protéger l'environnement, l'eau, l'air* »
- « *Mener et appuyer toutes actions en ce sens auprès des collectivités publiques, administrations, associations, personnes physiques et morales* »
- « *Veiller à une saine gestion de l'urbanisation..* »

STRATEGIE DEPUIS 2013 (présidence O.L.)

- Positionnement dans l'espace (conséquence de la loi NOTRe)
- Positionnement dans le temps long et dans la prospective

(du curatif au préventif, du réactif au proactif, au projet, à la proposition)

- Positionnement vis-à-vis des collectivités, administrations: complémentarité

6) *Renouvellement du Conseil d'administration (II)*

« intérêt pour le bien collectif, engagement, bonne volonté »

- **Administrateurs au 16/05/2025:** Nicole Barbier, Claudine Béraud, Luc Corneloup, Georges Davignon, Mireille Kishazy, Olivier Labasse,- Jean Bernard Lemoine, Jacques Lelarge, Gabriel Mathieu, Claude Saulgeot, Jean-Claude Secchi, Richard Serret, Philippe Testard.
- **Sortants (élus 2022):** Mireille Kishazy, Jacques Lelarge, Richard Serret
- **Se représentent:** ...
- **Nouvelles candidatures:**etet.....?
→ Votes unitaires

Créer du lien, «faire Commune » au cœur du village

Vendredi 28 Juin 2024
à partir de **18:30 heures**
Jardin de l'Arche (Maison Bon Accueil)
12, rue de la Voûte – Veyrier-du-Lac

Fête "Coeur de Village"
Ouverte à tous les Habitants



*merci d'apporter un mets à partager (amuse-gueules, plat, quiche, salade, charcuterie, fromage, gâteaux, tarte, fruits...)
ou une boisson ... ou ce que vous souhaitez...
mais surtout apportez votre bonne humeur !*

la musique sera au rendez-vous...



avec le soutien de Bien Vivre à Veyrier

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

FÊTE CŒUR DE VILLAGE

OUVERTE À TOUS LES HABITANTS
VENDREDI 13 JUN 2025
À PARTIR DE 18H30

Jardin du Lavoir
rue de la Voûte, Veyrier-du-Lac

Merçi d'apporter un mets à partager (amuses-gueules, plat, quiche, salade, charcuterie, fromage, gâteaux, tarte...) ou une boisson, ce que vous souhaitez mais surtout apportez votre bonne humeur !

ANIMATION MUSICALE PAR STÉPHANE
AVEC LE SOUTIEN DE



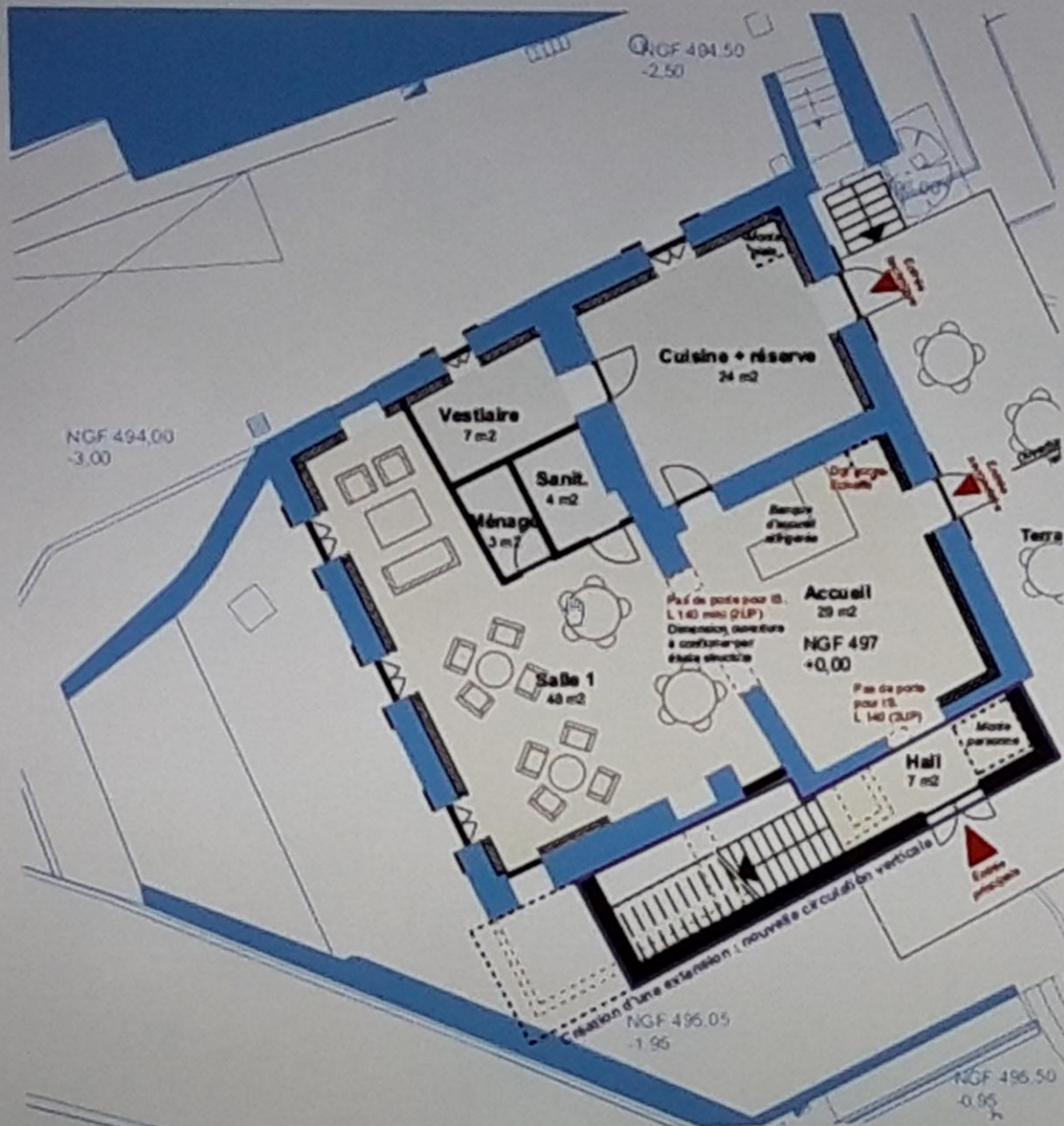
BIEN VIVRE À VEYRIER



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Dessiner l'avenir

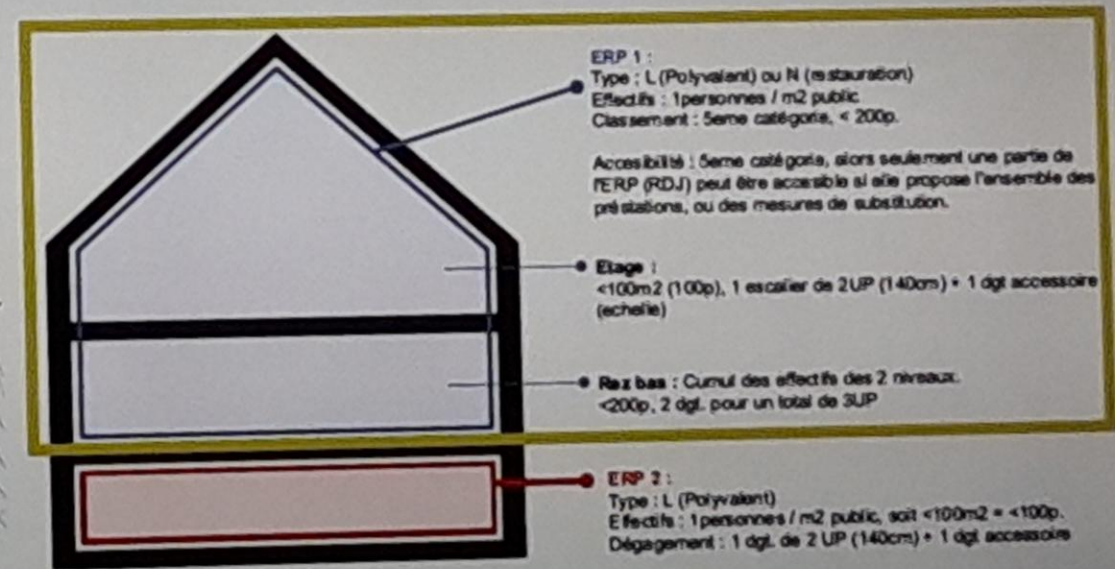




Rez-de-jardin, cœur du tiers-lieu :

- Entrée / accueil 36 m² SU
- Cuisine / réserves 24 m² SU
- Vestiaire 7 m² SU
- Local ménage 3 m² SU
- Sanitaires 4 m² SU
- Salle n°1 48 m² SU

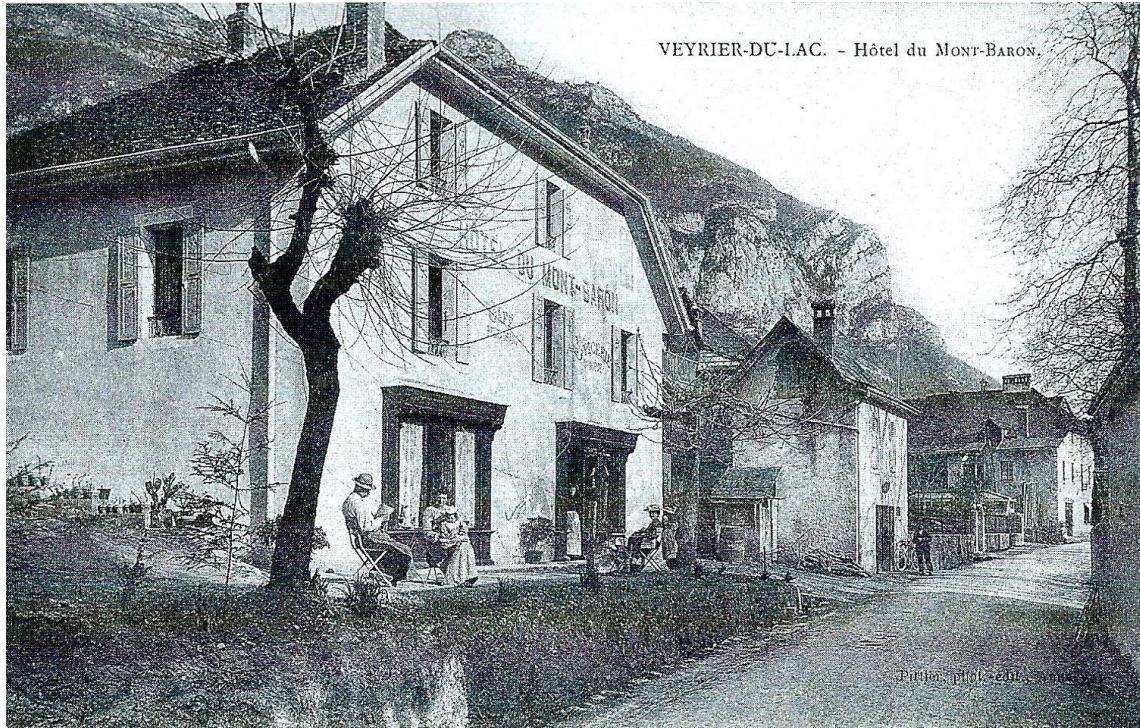
TOTAL 122 m² SU



A photograph of a dark, underground stone tunnel. The ceiling is supported by heavy wooden beams, and a modern light fixture is mounted on the wall. The walls are made of rough, grey stone. The floor is dirt and debris. The text is overlaid in the center of the image.

PRESERVER CE QUI PEUT ET DOIT L'ÊTRE (1456)
dans le respect des lieux et de l'histoire

Dessiner l'avenir

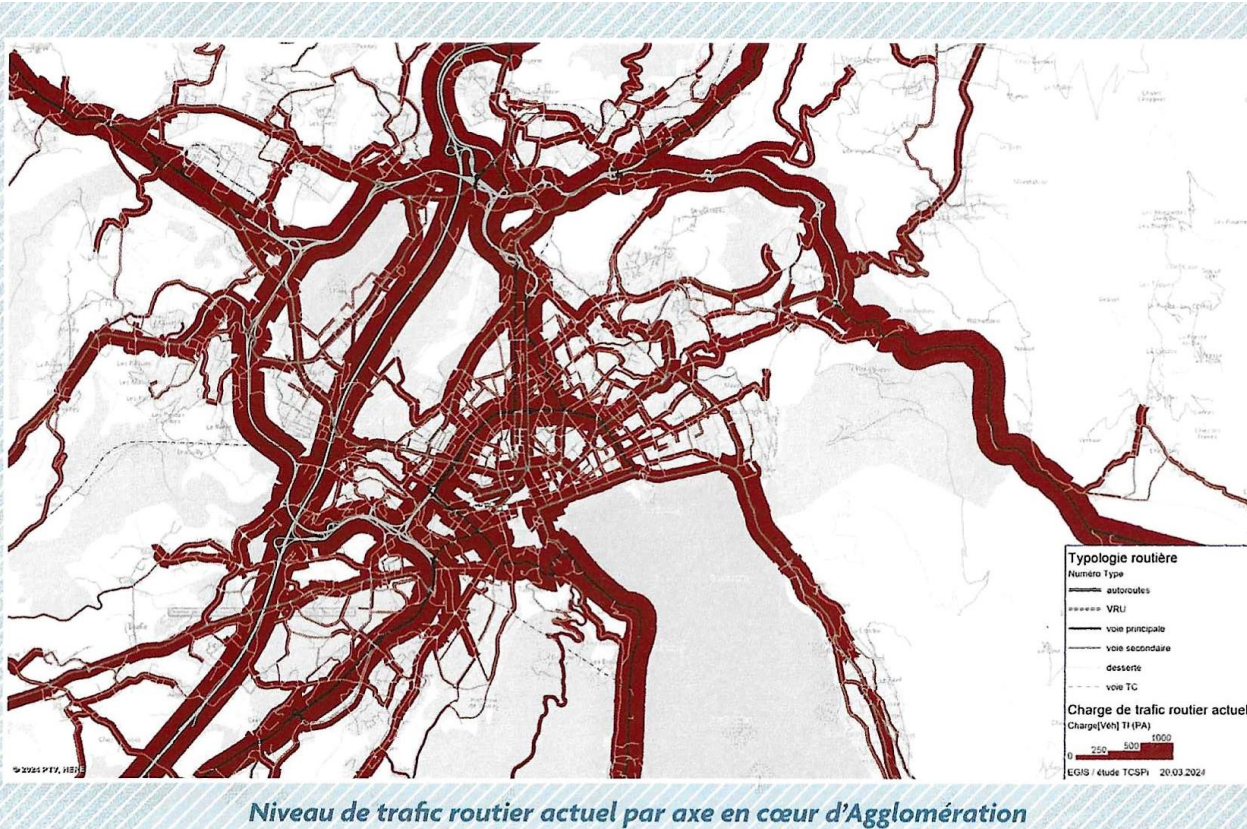


Dessiner l'avenir



Grand Annecy: Projet TCSPi « TRAM/BHNS » à 5 branches

Rive Est impactée par Rive Ouest et réseau TC mobilités



Grand Annecy AGGLOMÉRATION

Réseau Haute Mobilité

Votre qualité de vie en ligne de compte

DOSSIER DE CONCERTATION

DU 30 AVRIL AU 26 JUILLET 2024

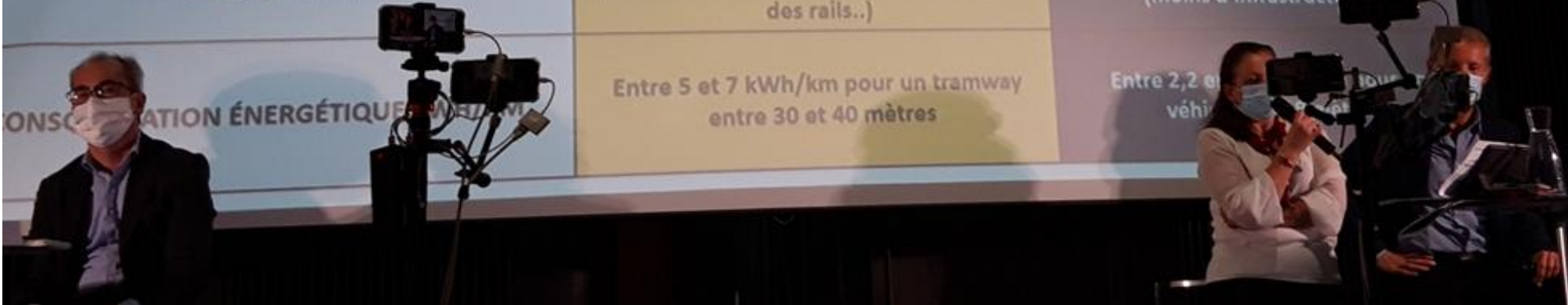
CONCERTATION PRÉALABLE PORTANT SUR LE PROJET DE TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE INTÉGRAL

Concertation garantie par

LA Communauté de communes de la Vallée de l'Arve CNP Commission nationale de concertation préalable

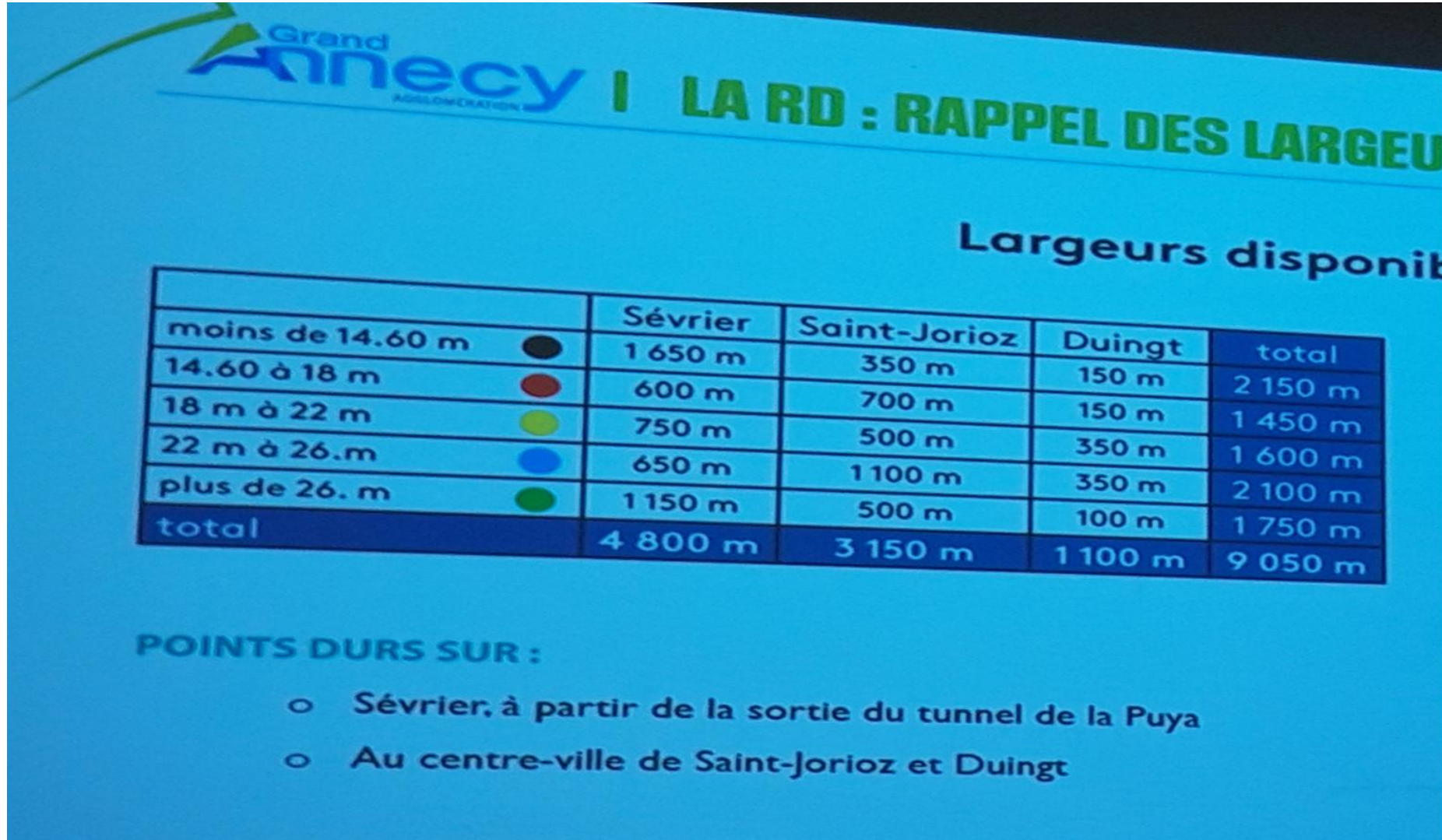
ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DES TRANSPORTS COLLECTIFS (TRAM/BHNS)

	TRAMWAY	BHNS
CAPACITÉ (voyageur/jour)	Jusqu'à 120 000	Jusqu'à 60 000
INCIDENCE PSYCHOLOGIQUE / "IMAGE DE MARQUE" (base 100 voyageurs – à offre de service équivalente)	110	100
COÛT D'INVESTISSEMENT	30 M€/KM	15 M€/KM
COÛT D'EXPLOITATION (KM parcourus)	10 €/KM	6 €/KM
ÉMISSION MATÉRIEL ROULANT (GES)	SIMILAIRE AU REGARD D'UNE TECHNOLOGIE ÉLECTRIQUE	
INSERTION PAYSAGÈRE	TRAMWAY avec caténaire = Paysage modifié	BHNS = Pas de modification paysagère
CIRCULATION MODE DOUX	Accidentogène (présence de rails)	Faiblement accidentogène (uniquement en cas de dépassement)
CIRCULATION SERVICES DE SECOURS	Si plateforme engazonnée = Passage des services de secours complexe	Plateforme permettant une circulation plus aisée des services de secours
DURÉE DES TRAVAUX	Plus longue (sous-stations électriques, caténaires, pose des rails..)	Plus courte (moins d'infrastructures)
	Entre 5 et 7 kWh/km pour un tramway entre 30 et 40 mètres	Entre 2,2 et 3 kWh/km pour un BHNS entre 10 et 15 mètres



Annecy – Duingt: insertion BHNS?


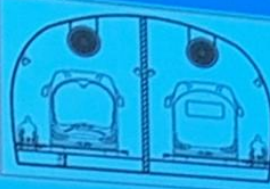

loi LOM non appliquée, monovoie = alternat, expropriations



Le tunnel ferroviaire de la Puya en bus et la sécurité ?

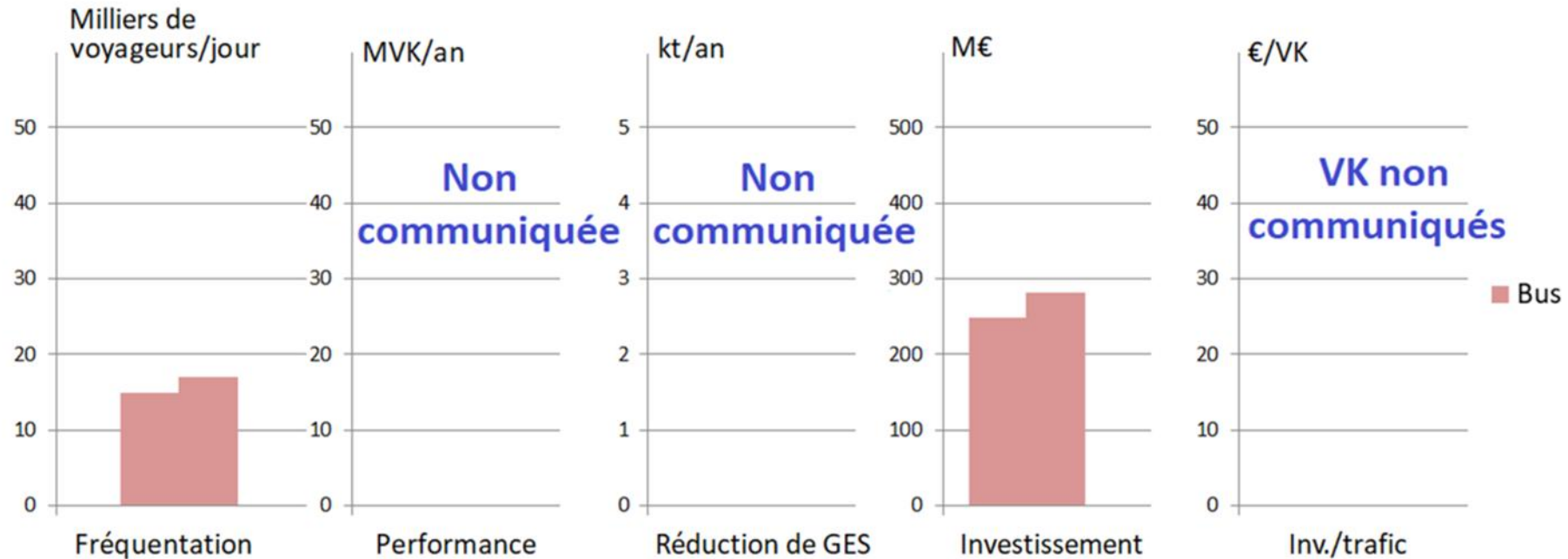
Grand Anancy | TUNNEL DE LA PUYA : SCENARIO RETENU

DOCUMENT DE TRAVAIL
ETUDES EN COURS

	SOLUTION 1 : TUNNEL EXISTANT	SOLUTION 2 : AGRANDISSEMENT DU TUNNEL EXISTANT	SOLUTION 3 : TUNNEL EXISTANT + NOUVEAU TUNNEL
COUPE TYPE			
COÛT <i>HORS AMÉNAGEMENT DES TÊTES ET EXPROPRIATIONS</i>	Entre 15 M€ et 33 M€ selon la nature des travaux	100 MEHT	Entre 80 M€ et 100 M€ selon la nature des travaux
DURÉE DU CHANTIER	1,5 ans	1,5 ans	1,5 ans
DUREE DES ETUDES et PROC. REGLEM.	Environ 3 ans	Environ 3 à 4 ans	Environ 3 à 4 ans
AVANTAGES	Réutilisation de l'existant Peu d'impact environnemental Peu de nuisances travaux	Fréquence accrue Bus gaz ou hydrogènes envisageables (mais sans fréquence libre)	
INCONVÉNIENTS	Fréquence max 12 min Pas de bus gaz ou hydrogènes		
ACTIONS A MENER	Analyse du gabarit et état de l'ouvrage derrière la maçonnerie Groupe de travail (DDT, CETU, SDIS, GA) : passage en CNESOR le 19/09 afin de faire valider le principe de sécurité (tunnel routier sans galerie de secours).	Etudes de faisabilité au niveau des têtes Analyse du gabarit et état de l'ouvrage derrière la maçonnerie Rencontre avec le DDT/CETU/SDIS pour validation du concept de sécurité avec ventilation et guidage	Etudes de faisabilité au niveau des têtes Gabarit et état de l'ouvrage derrière la maçonnerie pour le tunnel existant Rencontre avec le DDT/CETU/SDIS pour validation de concept de sécurité avec ventilation et guidage

Le scénario politicien

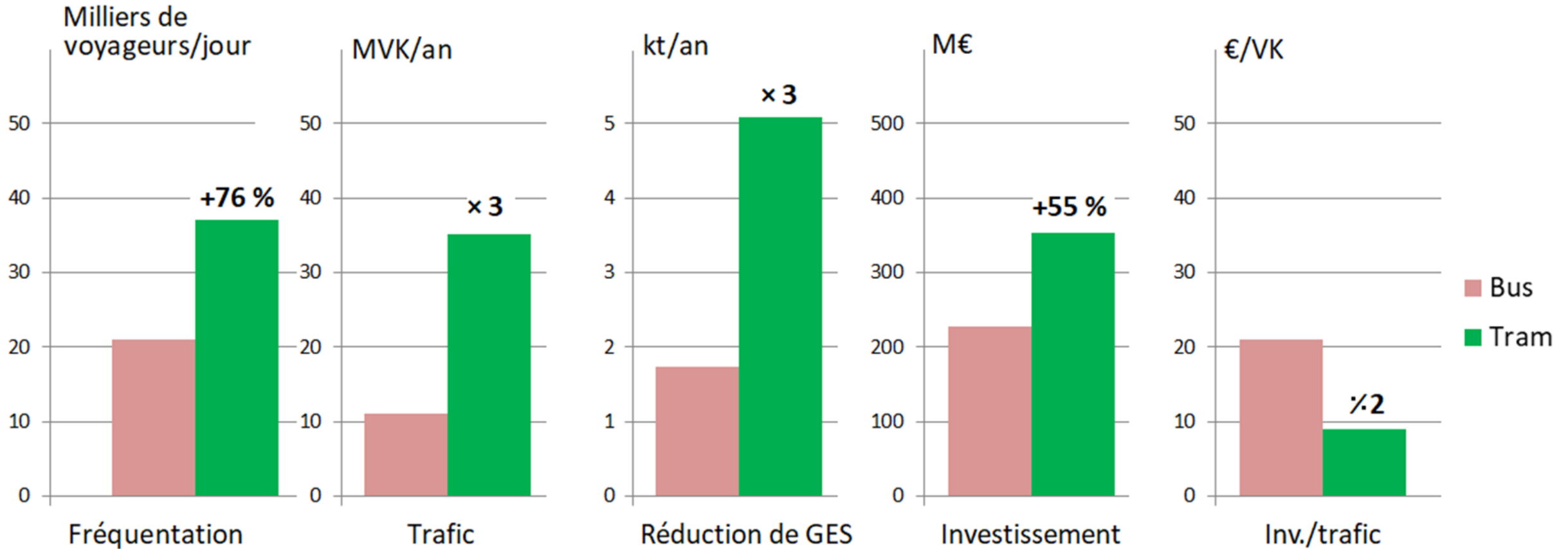
Choix du Grand Annecy : axe 1, Les Glaisins - Duingt
Caractéristiques du BHNS – Pas de comparaison avec un tram



Chiffres publiés par le Grand Annecy

Comparaison BHNS / tram selon 5 critères fondamentaux

Axe nord-sud Pringy-Duingt



Chiffres tirés des études TTK 2021

Insincérité, post vérité, concertation défailante, études enterrée (TTK) ou introuvable (EGIS) = Fiasco ?

- **Vote GA du 24/10/2024: « poursuite du projet Haute mobilité suite au bilan de la concertation préalable » (sic) à commencer par l'axe 1 (combinaison de 2 branches). Au motif « qu'un BHNS sur la RD 1508 est la solution la plus rapide à mettre en œuvre » (sic).**
- **Sans tenir compte des recommandations de la CNDP, ou signaler ses demandes de précisions, sans réponses à date : « reports modaux, nombre de voyageurs attendus, baisse des GES, ...objectiver les coûts et donner des fourchettes plus représentatives selon la diversité des secteurs selon le mode de transport BHNS ou TRAM, en rendant plus lisibles les surcouts ou les gains ».**
- **Encore 5 ans de perdus pour les habitants, M K€ dépensés, gâchis**

La nouvelle vocation du SILA: moule quagga oui, tram non (clichés 15/05/ 2025).



OL-BVV 16-05-2025



Pièce 9
Documents administratifs

**Version arrêtée par le comité syndical
du 2 octobre 2024**

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE 2025-2045

78 communes, 290000habitants, 1021 km2

*Préservation du Lac et de ses abords,
valorisation des paysages,
de la diversité des entités
géographiques locales porteuses de
l'exceptionnalité du bassin,
préservation des ressources en eau,
renforcement de la desserte en
transport en commun,
encadrement de la fréquentation
touristique,
sauvegarde des forêts et espaces
boisés...*



Le Président

Avis de pose le 3 Avril 2025
à 12h28 N° 103
★

31/03/2025

**SCoT du Bassin annécien – Avis motivé, observations et questions critiques de BVV
(Bien Vivre à Veyrier-du-Lac), association agréée¹, sans but lucratif, fondée en 1987**

**+ 39820 logements neufs
(66000 ou 72000 habitants)**

Artificialisation de 434 ha de terres agricoles

...

**Enquête publique achevée le 4/04/2025
Avis BVV déposé 3/04/2025**

BVV, actif sur 3 communes de la rive Est ainsi que sur le territoire du Grand Annecy depuis 2015 (co-fondateur du collectif Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien en 2015, participant actif aux travaux du PDU, du PDM, opposant au projet LOLA)², félicite les auteurs et contributeurs pour le travail important d'analyse et de qualité que représente l'ensemble des documents consultables, en particulier le PAS (projet d'aménagement stratégique), le DOO (document d'orientations et d'objectifs), les pièces 4 et 5 et leurs annexes.... Le territoire couvert est très vaste, plus que celui du SCoT de 2014³, avec 78 communes, 290 000 habitants, 1021 km2, et très hétérogène entre la ville centre, les communes suburbaines, les communes riveraines du Lac, les communes rurales. Pour autant toutes ont en commun le grand paysage et son Lac qui sont à l'origine de l'essor économique de toutes, non seulement pour ce qui ressort de l'attractivité touristique des plus proches ou montagneuses, et dont plusieurs se trouvent aujourd'hui menacés gravement dans leur sauvegarde, leur identité, leur cadre et leur qualité de vie.

Nous partageons les intentions à nouveau affirmées, au fil des chapitres : « *préservation du Lac et de ses abords, valorisation des paysages, de la diversité des entités géographiques locales porteuses de l'exceptionnalité du bassin, préservation des ressources en eau, préserver et améliorer les paysages emblématiques du bassin annécien, renforcer la desserte en transport en commun, développer des alternatives à la voiture particulière, encadrement de la fréquentation touristique, ..* ». Pour autant BVV est, comme une grande partie des habitants permanents, très inquiet de la surchauffe observée dans la vie quotidienne comme le diagnostic du SCoT le relève : « *on note une surfréquentation d'une partie des espaces naturels tels que les berges du Lac, le Mont Veyrier, le Roc de Chères, ...une tendance à la dégradation, pollution des sols et pollution atmosphérique, .. congestion des axes de transport, .. Annecy-Faverge est l'un des principaux flux domicile travail, ... pression sur la ressource en eau, ... tourisme concentré autour du Lac qui génère des surfréquentations saisonnières...* ».

L'histoire dans l'espace, l'évolution du territoire.

Cette « disneylandisation » à l'oeuvre est non seulement insuffisamment freinée, mais encouragée comme le montre par exemple la surfréquentation touristique voulue de la « voie verte » autour du

¹ Objet (Statuts déposés) : préserver le cadre de vie ; protéger l'environnement, l'eau, l'air ; mener et appuyer toutes actions en ce sens auprès des collectivités publiques, administrations, associations, personnes physiques ou morales ; veiller à une saine gestion de l'urbanisation et des installations classées.

² Définitivement abandonné depuis par les élus et les maires concernés.

³ 205 000 habitants, 753 km2, 1 communauté d'agglomération, 6 communautés de communes, 63 communes.

Dossier certifié conforme par la Présidente
et annexé à la présente délibération du
Grand Anecy du 19 décembre 2024 arrêtant
l'élaboration du PLUI HMB.

La Présidente,
Frédérique LARDET.



PIÈCE 4
REGLEMENT

4.1 Règlement écrit

• PROJET ARRETE - 19 DECEMBRE 2024 •

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT MOBILITE BIOCLIMATIQUE
des 15 prochaines années**

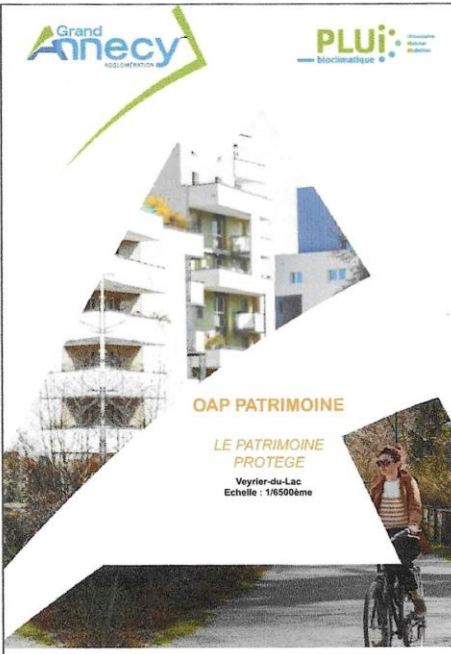
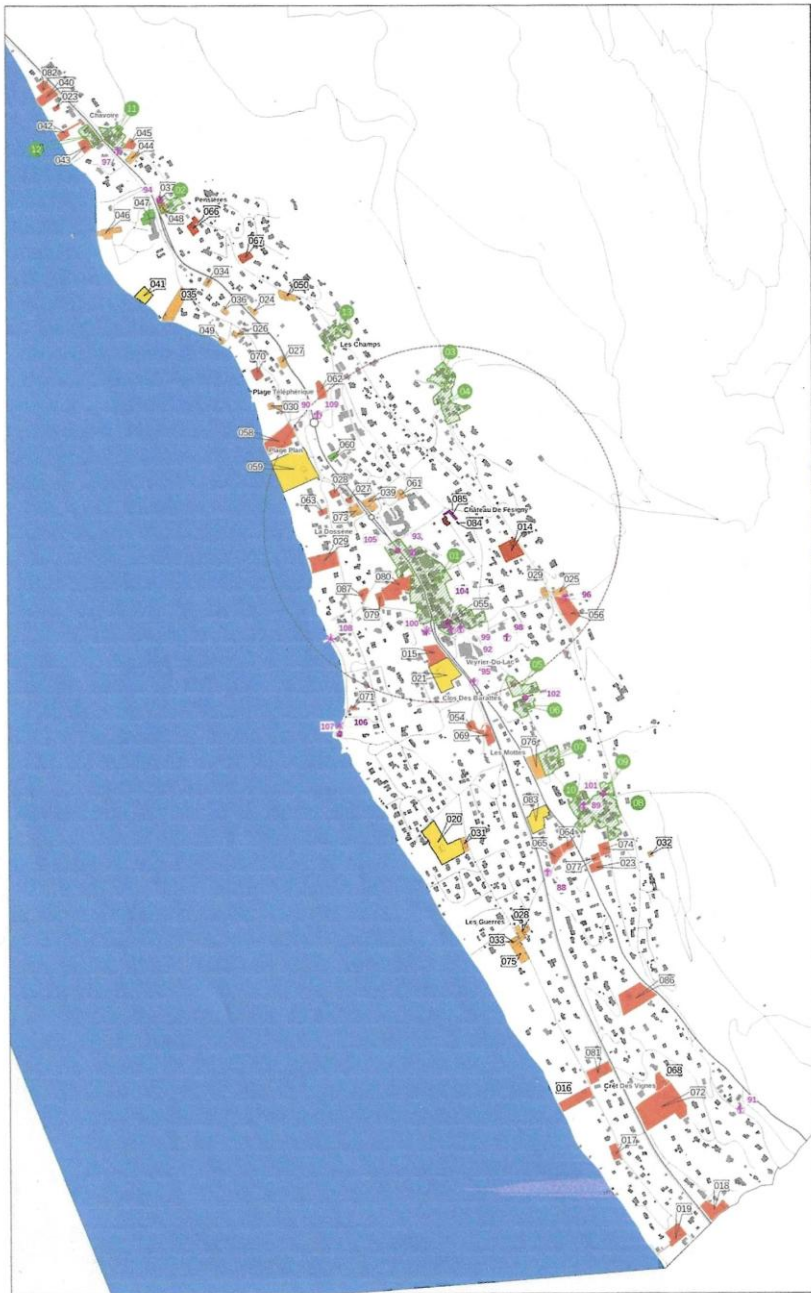
***34 communes, 215286 habitants
Remplacera les PLU des communes au 1/01/2026
21000 nouveaux logements (+ 37800 habitants?)***

Menaces pour les petites communes.

***Vote de décembre 2024: 5 communes contre, 13 avec
réserves (18/34)***

***Vote du 17 avril 2025 avec changement de règles :
78 voix pour, 12 contre, 2 abstentions.***

**Enquête publique 19/05/2025 -27/06/2025
GA siège + 10 communes (ni Veyrier, ni Menthon...)
avec commissaires enquêteurs ou
enquete-publique-6225@registre-dematerialise.fr**



PATRIMOINE PROTEGE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.151-19 DU C.U.

- Ensembles historiques des villages et des hameaux:
- Patrimoine religieux
- Patrimoine public et tertiaire
- Châteaux et maisons nobles
- Grandes demeures
- Patrimoine rural
- Patrimoine industriel
- Patrimoine civil 20ème
- Patrimoine "Label Architecture contemporaine remarquable" hors SFR
- Chalet d'alpage

PETIT PATRIMOINE, PATRIMOINE VERNACULAIRE PROTEGE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.151-19 DU C.U.

- Patrimoine des ouvrages et infrastructures
- Patrimoine mémoriel et commémoratif
- Petit patrimoine domestique
- Petit patrimoine historique
- Petit patrimoine religieux
- Petit patrimoine rural
- Canal
- Chemin de croix avec stations
- Murs en pierre
- Port
- Voie pavée

AUTRES INFORMATIONS

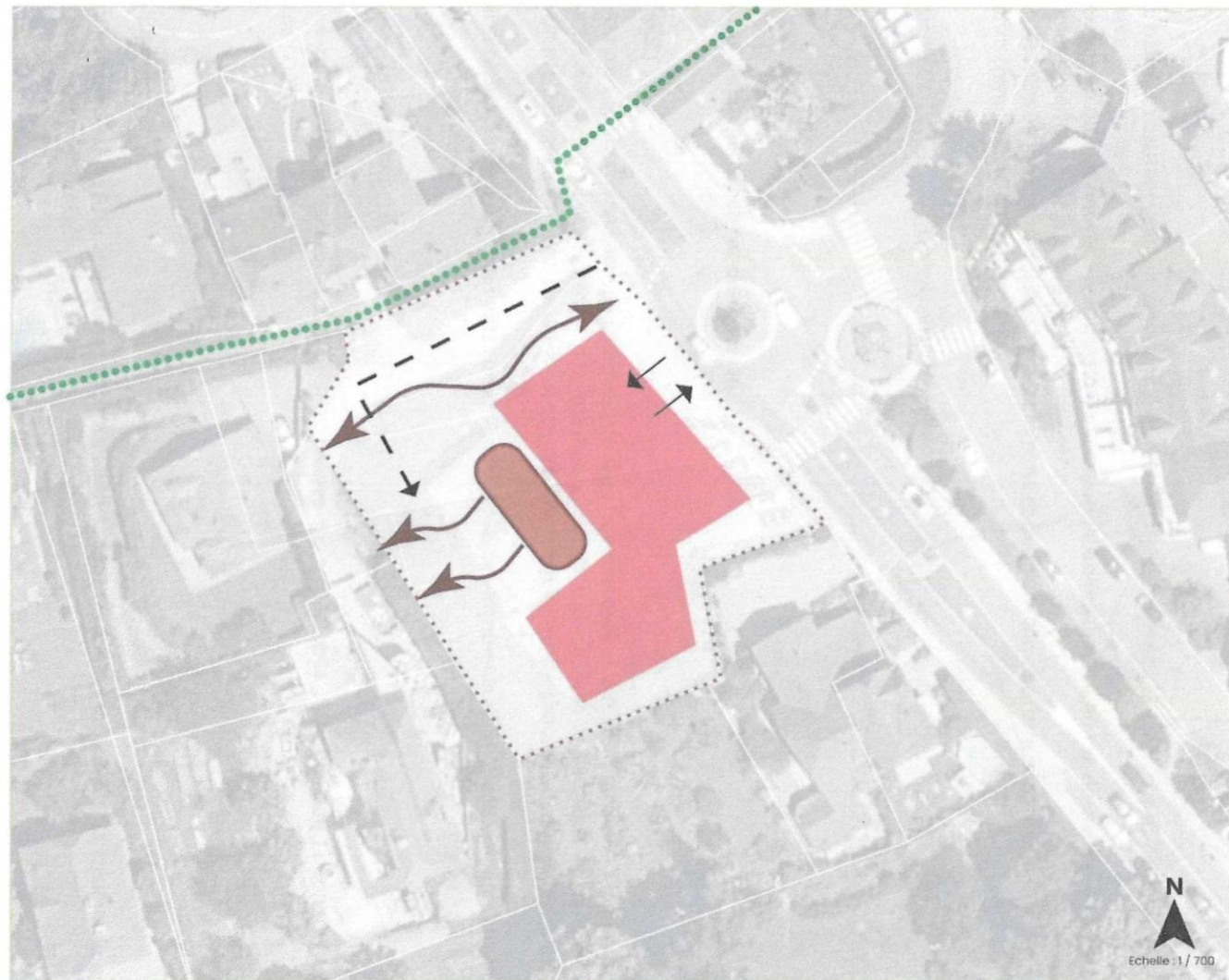
- Périmètre de protection des monuments historiques (inscrits et classés)
- Immeubles inscrits et classés protégés au titre des monuments historiques
- Secteur Patrimonial Remarquable (SFR-RIAP) d'Anecy

FOND DE PLAN

- Parcelles
- Bât
- Aéroport
- Voie ferrée
- Autosoute
- Départementales
- Autres routes et chemins
- Surface en eau et cours d'eau

**Application règlement
Zonages
OAP thématique patrimoine
6 OAP sectorielles
53 nouveaux logements en
centre bourg, 23 sociaux**

**BVV déposera à l'enquête
publique.
GT ouvert en cours**



Périmètre d'application de l'OAP

Accessibilité, modes doux et stationnement

- Accès existant depuis le giratoire
- Accès supplémentaire par l'arrière en cas de parking enterré
- Cheminement piétonnier existant

Vocation et composition urbaine

Programme mixte : équipements, services, commerces, stationnements publics, place publique, aménagements paysagers

Composition paysagère

- Percées visuelles sur le lac à préserver : l'implantation des futures constructions doit préserver des vues sur le lac (linéaire bâti et hauteur à limiter)
- Place de la Poste (place publique, aménagements paysagers)

PLUi-HMB Grand Anancy – Orientations d'Aménagement et de Programmation

Handwritten notes:
 seul aménage B&H
 (1) logement hôtel
 jardin public
 trop petit
 accès trop difficile
 voir vue de l'Anny



Nous habitons un village formidable. Aimons le.
Merci pour vos questions, critiques, propositions, adhésions

01-83416705-2025

